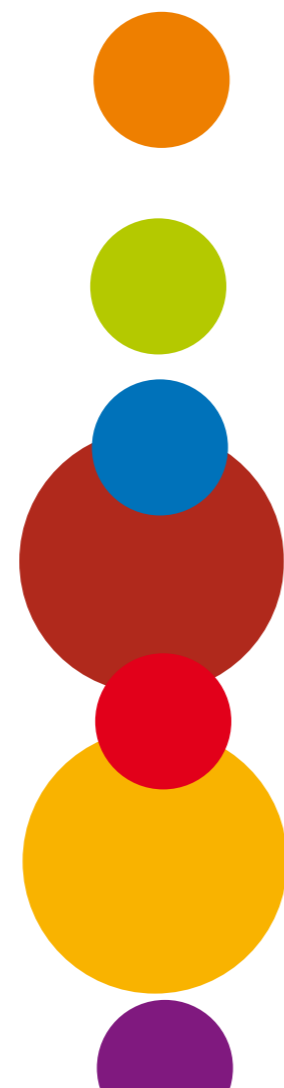
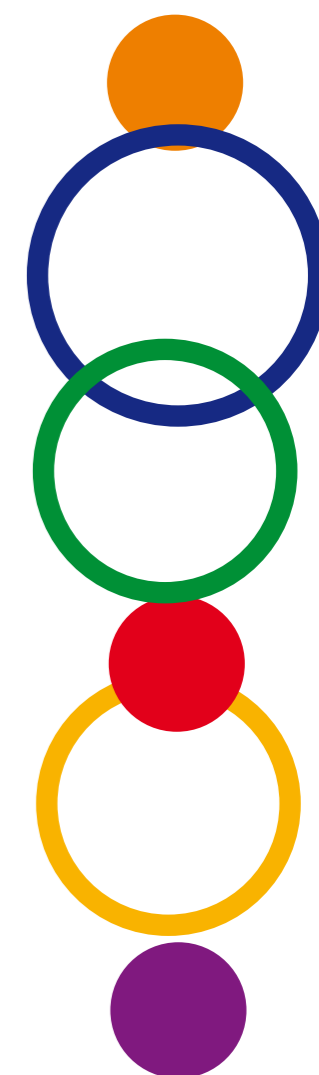


ESCEM asbl

Organisme de certification de systèmes de management

Qualité · Hygiène · Sécurité · Environnement



Pour plus d'informations,
consultez notre site Internet
www.escem.com

1, avenue des Terres Rouges ▪ BP 349 ▪ L-4004 Esch-sur-Alzette

t +352 26 53 11-49 ▪ f +352 26 53 13-57

e info@escem.com

ESCEM asbl

La société ESCEM asbl (European Society for Certification of Management Systems) est un organisme de certification privé et indépendant. Créée en 1997, ESCEM offre ses prestations de certification et de surveillance de systèmes de management pour la gestion et la maîtrise des risques en relation avec la Qualité, l'Hygiène,

la Sécurité et l'Environnement. ESCEM est accréditée selon la norme EN 45012 par l'Office Luxembourgeois pour l'Accréditation et la Surveillance (OLAS), qui est l'organisme d'accréditation national du Grand-Duché de Luxembourg.

La gestion et la maîtrise des risques

Aujourd'hui, une organisation qui se veut efficace et performante et qui souhaite se développer de façon durable, ne peut plus se contenter de réagir simplement à des incidents. Il faut qu'elle adopte une politique de prévention et de gestion des risques intégrée dans sa stratégie générale, définie et supportée par la Direction.

La satisfaction des clients, la sécurité et la santé au travail, l'hygiène et la sécurité alimentaire, la protection de l'environnement et des ressources naturelles deviennent de plus en plus des éléments à part entière de la stratégie des entreprises dans le cadre de leur vision plus globale de la gestion et de la maîtrise des risques techniques. Ces éléments s'intègrent dans le concept de la Qualité Totale qui constitue aujourd'hui le moteur de l'amélioration continue des performances d'une organisation.

La certification de systèmes de management

Une reconnaissance officielle, transparente et documentée du système de management mis en place dans une organisation est un outil de stratégie commerciale important pour l'accès aux marchés nationaux et internationaux. La crédibilité d'une telle reconnaissance ne peut être garantie que par une certification octroyée par un organisme indépendant et neutre accrédité suivant les normes en vigueur.

Domaines d'activité et prestations

ESCEM offre les prestations de certification et de surveillance de systèmes de management suivant :

- les référentiels européens ou internationaux en vigueur pour les systèmes de management de la Qualité, de l'Hygiène, de l'Environnement et de la Sécurité comme ISO 9001, ISO / TS16949, ISO 14001, OHSAS 18001, ISO 22000 ;
- d'autres types de référentiels non-normés, par exemple internes à votre groupe et adaptés spécifiquement à votre secteur d'activité.

Au cas où vous auriez opté pour un système de management intégré (SMI) Qualité – Hygiène – Sécurité – Environnement, il est possible de conduire des audits combinés.

En fonction des besoins du client, ESCEM peut délivrer soit ses propres certificats, soit ceux de l'organisme allemand TÜV CERT, les deux certificats bénéficiant de la même reconnaissance internationale.

La certification est applicable à toute forme d'organisation du domaine privé ou du domaine public ainsi qu'à tout type d'activité économique.

Les étapes de votre certification

Quel que soit le système mis en place, les étapes de la certification restent les mêmes :

1. Analyse de vos besoins

- > Etablissement d'une offre personnalisée après un entretien d'information.

2. Audit de certification

- > Visite préliminaire : Il s'agit d'une étape préliminaire, recommandée ou obligatoire suivant le référentiel retenu. Elle constitue la préparation optimale pour l'audit de certification. Pendant cette visite, les auditeurs réalisent une première évaluation de votre système de management.
- > Revue documentaire : Evaluation de votre documentation du point de vue du référentiel retenu.
- > Audit sur site : Démonstration de l'efficacité de votre système de management dans votre entreprise.
- > Rapport d'audit : Directement après l'audit nous vous remettons le rapport avec des renseignements précieux pour vous et pour votre entreprise.

3. Décision de certification

- > Décision de l'Organisme de Certification. Lorsque les critères sont remplis, votre entreprise reçoit le certificat attestant que son système de management est conforme au référentiel retenu.
- > Délivrance de votre certificat, valable 3 ans.

4. Maintien de votre certificat

- > Audit de suivi annuel pour évaluer l'amélioration continue de votre système.

5. Renouvellement de votre certificat

- > Audit de renouvellement.
- > Délivrance de votre certificat, valable 3 ans.

Avec ESCEM, vous optez pour un organisme indépendant, reconnu comme partenaire compétent pour la certification. Ses auditeurs connaissent de par leur expérience de terrain les exigences et les réalités industrielles. Ils auditeront votre système sur la base d'une solide expérience industrielle.